



LE TERRE-NEUVA

Organe de la Société des Œuvres de Mer

Rédaction : Maison de Famille des Œuvres de Mer — Saint-Pierre et Miquelon

L'Océanographie des BANCS

Depuis plusieurs années déjà, nous essayons dans ce petit journal de vous faire comprendre à tous l'intérêt commercial indiscutable des études océanographiques. Nous avons voulu vous montrer les progrès considérables qui peuvent découler d'observations patiemment recueillies, intelligemment rapprochées et soigneusement analysées.

Il faut d'abord observer et noter; il faut le faire avec patience et persévérance; et plus nombreux seront les observateurs, plus nombreuses seront les observations, plus faciles seront les rapprochements, plus rapides pourront être les déductions. Voilà pourquoi le concours de tous les capitaines est nécessaire.

Sans doute les observations des capitaines des chalutiers ne peuvent-elles être les mêmes que celles des capitaines des voiliers.

Toutes sont utiles, chacune dans leur domaine, c'est ce que nous allons essayer de vous montrer.

Votre rôle est de pêcher, c'est une affaire entendue; vous n'avez même pas d'autre raison d'être sur votre navire, mais il n'a jamais été défendu de remplir les devoirs de sa charge avec intelligence!

**

Nous avons publié dans notre dernier numéro quelques réflexions du Capitaine RALLIER DU BATY, à la suite de sa dernière campagne sur les Bancs.

Si on les rapproche des conclusions du très intéressant rapport qu'il a publié après sa campagne de 1925, on peut mesurer toute l'importance qu'il attribue aux renseignements que lui ont fourni nombre de capitaines.

C'est en rapprochant un renseignement fourni par l'un de vous, d'un autre renseignement fourni par un autre, ou d'une question posée par un troisième, qu'il arrive à donner une explication, qui sans doute n'est pas définitive, mais qui permet de progresser.

EN TOURNANT MON FILM

Jadis, avant que je ne rentre à la caserne, un ancien charitable me donna les principes suivants :

Il ne faut pas s'en faire; Cherche pas à comprendre; Chope le filon; n'assurant que ces mots d'ordre me seraient des guides infaillibles dans toutes les situations de la vie militaire. Je les suivis... aussi intelligemment que possible et je m'en suis bien trouvé.

Vous tous, qui êtes soldats de DIEU, car tout chrétien doit se faire honneur de l'être, dans cette grande caserne qu'est notre globe terrestre, vous avez aussi des principes à suivre; et vous n'avez nulle peine à croire qu'ils sont infiniment plus élevés que ceux qu'ils sont énumérés plus haut: ce sont les Comman-

Et si l'on veut bien regarder les choses avec un peu de recul, les examiner avec un peu d'ensemble, on arrive à conclure que parallèlement aux recherches d'ordre biologique qui ne sont ni de votre domaine, ni du nôtre, il y a lieu de poursuivre activement et méthodiquement, l'étude de la topographie des Bancs; c'est à dire l'établissement des cartes de pêche.

Mais à quoi peuvent bien servir des cartes, si l'on ne peut ou si l'on ne veut pas se donner la peine de s'y placer?

Un sextant et des cartes, un compas et un goniomètre, voilà les premiers outils indispensables au pêcheur; les plus sceptiques d'entre vous finiront bien par s'en convaincre.

Est-ce tout? L'outillage du pêcheur s'arrête-t-il là? Non pas. Nous n'avons cité là que l'essentiel, encore voulons-nous dire l'essentiel dans l'ordre d'idées qui nous préoccupent ici.

Un autre instrument très important, c'est le thermomètre; ceci aussi se dégage nettement des constatations du Capitaine RALLIER DU BATY. On pouvait s'y attendre, et soyez certains que de nouvelles remarques viendront vous confirmer l'importance des relevés de températures.

Etablissements des cartes de pêche, observations astronomiques et relèvements goniométriques, relevés périodiques de températures, telles sont les trois questions que nous nous proposons de développer dans ces colonnes.

Notre ami KERMORUS vous parlera d'abord des relevés de températures, non pas que cette question soit plus importante par elle-même, mais uniquement parce que nous pensons que c'est dans cet ordre d'idées que le concours des capitaines nous est le plus immédiatement nécessaire.

Les températures de l'eau

Et d'abord, y-a-t'il lieu d'observer la température des eaux?

La question doit se poser!

L'emploi du thermomètre est-il nécessaire? est-il utile?

Il n'est pas douteux que vos pères et

d'hommes de DIEU.

Si vous refusez de les pratiquer pendant votre service ici-bas, il vous en coûtera de la prison, qui même pourra durer longtemps. Le bon DIEU est un capitaine qui aime bien ses soldats, mais il n'admet pas que ces derniers se fichent de lui et en prennent à leur aise avec ses consignes.

D'autant plus qu'il a servi lui-même comme simple soldat, dans le régiment des humains, et qu'il s'est fait tuer pour sauver votre peau à tous.

Alors... vous lui devez bien de témoigner votre reconnaissance par la fidélité à suivre ses commandements.

*Un seul DIEU tu adoreras
Et aimeras parfaitement*

Voilà quatre mille ans que cet ordre fut

vous-mêmes avez pris du poisson sans avoir observé la température des eaux dans lesquelles vous pêchez. Il n'est pas douteux que l'an dernier, les Portugais, arrivés tard sur les Bancs, ont rempli leurs cales en vitesse, et sont rentrés rapidement chez eux; et cependant ils n'avaient pas de thermomètre!

On ne peut donc dire que cet instrument est nécessaire, ce dernier mot étant pris dans le sens d'indispensable.

Mais la question, qui peut et qui doit se poser, est la suivante:

Peut-on diminuer les aléas de la pêche, peut-on envisager une pêche équivalente dans un temps moindre, ou encore une pêche plus abondante dans une même campagne de six mois, en recherchant le poisson là où il a des chances de le trouver, au lieu d'attendre, avec ou sans patience, qu'il veuille bien venir se faire prendre?

L'emploi du thermomètre et l'observation des variations de la température de l'eau sont-ils des moyens recommandables pour éviter les régions où l'on peut-être certain de ne pas trouver la morue, pour rechercher les régions où il n'est pas impossible de la rencontrer?

A cette question ainsi posée, nous pouvons répondre sans la moindre hésitation: Vous pouvez et vous devez vous servir des indications du thermomètre, mais vous ne devez pas oublier que la température n'est qu'un des éléments du problème, que le thermomètre n'est qu'un des moyens que vous devez utiliser.

Les observations des deux dernières campagnes n'ont fait que confirmer ce fait, que la morue ne séjourne que dans des eaux dont la température est comprise entre + 10° et - 2°.

C'est là un fait d'observation; il n'y a rien à comprendre, rien à expliquer, il suffit de constater et de retenir.

Un autre fait, tout d'observation également, c'est que les courants sont violents sur les Bancs. Quelles sont les lois qui les régissent? Mystère quant à présent. Comment les eaux chaudes du Gulf Stream et les eaux froides du Nord se mélangent-elles? Mystère encore.

Mais nous pouvons entrevoir déjà sur les

Bancs, du fait de l'existence de ces courants, des régions quelquefois voisines, où l'eau est à des températures très différentes; nous pouvons concevoir que dans tel parage où l'eau est aujourd'hui à + 5° par exemple, elle peut être à + 1° très peu de jours après.

La morue, disons-nous plus haut, se tient impérativement dans les températures comprises entre + 10° et - 2°; mais elle a par ailleurs des préférences marquées pour certains fonds dont la nature lui convient mieux, une aversion complète pour certains fonds dont la nature ne lui convient pas du tout, et vous voyez que si l'un des moyens de recherche mis à votre disposition est le thermomètre, un autre est la carte de pêche.

Un voilier arrive dans une région qu'il connaît, où il a fait l'année précédente une excellente pêche.

Il ne lui en coûte pas cher avant de mouiller, de prendre la température de l'eau. Si elle est voisine de 10° ou si elle les dépasse, qu'il n'hésite pas! qu'il aille chercher fortune ailleurs.

Les mélanges des eaux ne sont pas faits comme l'année précédente, la région est certainement déserte par le poisson!

Un voilier est depuis quelques jours au mouillage, la pêche est bonne; le capitaine prend régulièrement la température de l'eau; elle augmente, elle augmente chaque jour; il est bien probable que le poisson diminue parallèlement; et c'est en connaissance de cause qu'il doit appareiller pour des régions plus favorables.

Mais où sont-elles?... Dans l'Est, dans le Nord...? Ne serait-il pas intéressant de le savoir? Ne serait-il pas utile d'avoir constamment quelques renseignements sur la répartition des températures sur les Bancs? de savoir que dans tels et tels parages où la température des fonds est favorable, la température l'est également?

Un chalutier vient de donner un trait de chalut, il monte à bord son poisson. Pendant qu'il est stoppé, ne peut-il facilement prendre la température de l'eau? S'il l'a prise également la veille, il lui est facile de constater que son déplacement, pendant ces vingt quatre heures, l'a entraîné vers des parages qui, au point de vue température, sont plus favorables, moins favorables...

Mais croyez-vous que la nature humaine ait tellement changé?

Si les nègres seuls sont raillés pour leurs amulettes et leurs fétiches, n'avons-nous pas connu les années de vogue de Nénette et Rintintin?

Et le veau d'or, devant lequel on se prosternait, pourrait susciter fort justement la colère d'un prophète moderne!

Vous-mêmes, pêcheurs mes amis, n'avez-vous pas une idole à qui vous consacrez vos adorations? Fortune, plaisir, et parfois ne serait-pas la dive bouteille?

Vous savez pourtant que ce sont des dieux capricieux et cruels qui finissent par tuer leurs adorateurs.

Voyez-vous, on ne trouvera jamais mieux que la divine sagesse du prophète antique. Ecoutez-la.

J. CARDINAL

Jan Début legal
le 19 mai 1927
Jan

5985
M. 4229
PROPRIÉTÉ
PUBLIQUE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-PIERRE ET
MIQUELON

5985
M. 4229
PROPRIÉTÉ
PUBLIQUE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-PIERRE ET
MIQUELON

LE TERRE-NEUVA

Mais, il le saura bien, sans thermomètre, me direz-vous ! Il n'est pas besoin de thermomètre pour voir si le poisson est plus abondant, plus rare... !

D'accord, mais si les températures ont été relevées, une des causes de la diminution du poisson peut être précisée, et ceci est important !

Et pour le chalutier, comme pour le voilier, il serait nécessaire de connaître la répartition des températures sur les Bancs, répartition qui est d'ailleurs différente d'un mois à l'autre.

**

Le Commandant BEAUGÉ, avait en 1925, établi des cartes donnant la répartition des températures sur les Bancs, mois par mois, en surface, à 25 mètres de profondeur et sur le fond. Ce travail n'a pu être mené à bien que grâce au concours d'un certain nombre de capitaines qui ont bien voulu observer et joindre leurs observations à celles très nombreuses recueillies sur la *Sainte-Jeanne-d'Arc*.

Ce travail n'est qu'une pierre de l'édifice à construire; il doit être poursuivi avec patience, avec méthode, et votre concours à tous nous est indispensable. Nous le réclamons instamment. N'oubliez pas d'ailleurs que c'est pour vous que nous travaillons.

Voici maintenant quelques précisions sur les observations que nous attendons de vous !

**

Les thermomètres que vous avez entre les mains ne sont pas des instruments de laboratoire; vos navires ne sont d'ailleurs pas des laboratoires, et vous n'avez qu'à faire d'instruments de laboratoire. Ces thermomètres sont très suffisants *en l'état actuel des choses* sous réserve que vous preniez quelques précautions indispensables !

Ces thermomètres sont à maxima et minima; autrement dit, les index mobiles refoulés par le mercure indiquent les températures maxima et minima rencontrées dans

l'épaisseur d'eau traversée par l'appareil.

Pour que ces index mobiles ne se déplacent pas dans l'instrument, sous l'effet des chocs extérieurs, il convient de descendre et de remonter le thermomètre doucement et surtout sans à-coups. Nous conseillons même de l'amarrer en croix sur la ligne de sonde qui sert à l'immergeur.

Ceci posé, voici la série des opérations à entreprendre :

1^e — Ramener avec l'aimant, les index mobiles en contact avec le mercure.

2^e — Prendre la température dans l'air à l'ombre.

3^e — Mouiller le thermomètre à 2 mètres de profondeur sur une ligne de sonde convenablement lestée. Au bout de dix minutes le relever doucement. Noter les températures maxima et minima. Ce sont celles que nous appellerons températures de surface.

4^e — Après avoir ramené les index mobiles au contact du mercure, mouiller le thermomètre à 25 mètres de profondeur. Au bout de dix minutes le relever doucement. Noter les températures maxima et minima.

5^e — Recommencer la même opération, le thermomètre étant mouillé à 2 ou 3 mètres du fond. Noter les températures maxima et minima.

Il va sans dire que si vous possédez trois thermomètres, les trois instruments peuvent être amarrés en croix sur la même ligne de sonde; et s'ils sont à 25 mètres l'un de l'autre ils vous donneront les températures aux trois profondeurs : 0, 25 et 50 mètres.

Voilà l'opération que nous vous demandons de vouloir bien faire une fois par jour et où que vous soyez !

Les voiliers pourraient faire cette observation tous les jours à midi, les chalutiers entre deux traits de chalut, mais à condition de noter leur point au moment de l'observation.

**

Et pour que nous parlions tous le même langage et que nous nous comprenions, voici sous quelle forme vous pourriez établir vos bulletins d'observation :

| Maxima | Minima |
|--------|--------|
| + 15° | |
| + 10° | + 10° |
| + 8° | + 5° |
| + 7° | + 1° |

Navire : *Sainte-Jeanne-d'Arc*

Date : 12 Juillet

Température de l'air (à l'ombre)

Température de l'eau (surface)

25 mètres

50 mètres

Pêche moyenne.

Et puis si ne vous redoutez pas trop nos indiscretions ajoutez en marge de ce renseignement, la mention : pêche nulle, moyenne, abondante, etc... .

La *Sainte-Jeanne-d'Arc* recueillera au passage les fiches de renseignements que pourront fournir les voiliers. Aux capitaines

des chalutiers, nous demandons de les remettre sous enveloppe fermée à Monsieur PAUL, directeur de la Maison de St-Pierre.

Nous vous dirons dans un prochain article comment nous complétons utiliser ces renseignements.

KERMORUS.

MM. Merrienne frères, avec 7.000 maquereaux salés, 500 caisses de maquereaux frais et 9 barils de mangettes salées.

Nouvelles de Navire

M. Charles Le Borgne, armateur, a reçu le télégramme suivant, envoyé le 3 Avril à 14 heures, de Pawle-Point (Angleterre)

«Philippe allant vers l'Ouest, équipage en bonne santé».

Départ pour Terre-Neuve

Le trois-mâts fécamois *l'Ange*, capitaine Desjardins, armateur la Société «Morue Française», a pris la mer le Lundi 4 Avril pour la pêche à la morue à Terre-Neuve.

Cette unité compte un équipage de 34 hommes.

Disparu en Mer

Le chalutier *Marguerite-Marie*, patron J. Bertot, armateur la «Pêche Française», qui se livre à la pêche du maquereau en mer d'Irlande, est entré, Samedi soir, 2 Avril, dans notre port, ayant beaucoup souffert de la tempête.

Le radiotélégraphiste du bord, M. Robert Roche, né le 19 Mai 1913 à Sens (Yonne) et actuellement domicilié à Champigny (Seine) a été enlevé avec sa cabine de T. S. F. par un paquet de mer. Le corps de l'infortuné marin n'a pas été retrouvé.

Le *Marguerite-Marie* a été sérieusement endommagé.

De même le chalutier fécamois, *Saint-Valery*, patron F. Saillot, armateurs MM. Chatel et Cie, a eu le dôme de sa machine, disjoint à tribord, par suite de la tempête. Ce chalutier a dû relâcher à Fécamp pour y effectuer les réparations nécessaires.

EPRÉVILLE

Obsèques. — Jeudi 31 Mars ont eu lieu, à Epreville, les obsèques de M. Hilaire Décultot, conseiller municipal, membre du Bureau de Bienfaisance, trésorier du Conseil paroissial.

M. l'abbé Miseron, curé d'Epreville, fit la levée du corps, assisté de MM. Harel, curé de Tourville; Lesellier, curé de Frobergville. Au cours de la funèbre cérémonie, des chants de circonstance furent exécutés. L'absoute fut donnée par M. l'abbé Pauloup, ancien curé d'Epreville, aumônier de Quatre-Mares.

Remarqués dans la nombreuse assistance ayant tenu à apporter leurs condoléances à la famille : MM. Gayant, conseiller général; Mazoyhié, conseiller d'arrondissement; Baron, maire; Letheux, adjoint; le Conseil Municipal; le Bureau de Bienfaisance; une importante délégation de la Société des A. C. avec son drapeau; M. Vautier, ancien instituteur d'Epreville, de nombreuses personnalités des communes voisines.

Au cimetière, M. Baron, maire, adressa au nom du Conseil Municipal, du Bureau de Bienfaisance et des Anciens Combattants, les derniers adieux à son camarade d'enfance, au bon collègue, à l'homme de bien, regretté de tous.

Dons. — A l'occasion du décès de son mari, Mme Vve Hilaire Décultot a fait les dons suivants : 200 francs au Bureau de Bienfaisance et 100 francs aux Anciens Combattants.

VALMONT

Electrification du Canton

Sur la demande de M. Eugène Le Grand, conseiller général, le Ministre d'Agriculture vient d'autoriser le Service de Génie Rural à faire l'étude du projet d'électrification des communes suivantes du canton de Valmont : Ancretteville-sur-Mer, Angerville-la-Martel, Ecretteville-sur-Mer, Colleville, Contremoulin, Criquetot-le-Mauconduit, Elétot, Limpiville, Sainte-Hélène-Bondeville, Senneville-sur-Fécamp, Sorquainville, Thérouldeville, Thiétreville, Toussaint, Vinemerville, Ypreville-Biville.

L'évaluation de la dépense d'électrification permettra ainsi à chaque commune de juger si elle peut trouver les ressources nécessaires pour bénéficier par anticipation des avantages de l'électricité.

Cette étude sera faite prochainement par le Service du Génie Rural.

RÉGION DE ST-MALO

SAINT-MALO

Départ pour Terre-Neuve

Le trois-mâts *Emile-Cary*, armateur «La Morue Française», Capitaine Fullu, a été expédié le Vendredi 8 Avril avec 38 hommes et un passager.

Au moment de partir, cinq hommes manquaient, à la recherche desquels les gendarmes se sont immédiatement mis.

La bande Grapin à l'instruction

Il y a longtemps qu'on n'avait pas entendu parler de la bande Grapin-Goatter et compagnie, arrêtée à la suite d'une enquête menée par la police de Saint-Malo et la gendarmerie de Saint-Servan et d'une perquisition faite au domicile de l'amie d'une des femmes appréhendées, la nommée C..., Grèves-de-Chasles.

On se rappelle qu'au cours de cette première perquisition, des pantalons de douaniers, provenant d'un colis volé à la gare de l'Etat, avaient été découverts, ainsi que des débris de malles et de valises, provenant vraisemblablement de vols.

D'autres perquisitions effectuées, d'une part par la gendarmerie, d'autre part par le commissaire de police de Saint-Servan, avaient fait découvrir vingt-sept autres pantalons de douaniers cachés dans un sommier.

Goatter et Grapin avaient nié être les auteurs de ce vol, comme ils avaient nié avoir participé au cambriolage de la place de Rocabey et à celui de la gare des tramways d'Ille-et-Vilaine.

Le Lundi 11 Avril, les deux malfaiteurs et leurs complices, la femme Leray et l'amie de C..., qui a été mis hors de cause, ont été interrogés par M. Boucly, juge d'instruction sur le vol de la gare de l'Etat.

Goatter a reconnu que c'était lui qui s'en était emparé, la femme Leray qu'elle en avait teint deux qu'elle avait ensuite vendus 15 francs pièce, alors qu'ils en valent 120, et l'amie de C..., qu'elle avait accompagné la femme Leray dans ses diverses démarches.

Quant à Gratin, qui est de plus inculpé de tentative de cambriolage d'une villa, sise au Domaine, en Saint-Jouan-des-Guérets, il a refusé de répondre aux questions du juge, hors de la présence de son avocat, M. Bazin.

SAINT-SERVAN

Obsèques du Maître d'équipage Lécuyer

Les obsèques du maître d'équipage Lécuyer, l'un des huit victimes du naufrage du *Louis-Pasteur*, ont eu lieu le 7 Avril, à Château-Malo, où habitait le malheureux marin.

M. Haize, maire de Saint-Servan, représentait la ville, et M. Thomas, administrateur de l'Inscription maritime, la Marine.

Les habitants de Saint-Servan ont ouvert une souscription pour faire revenir le corps du marin Colleu, inhumé à Saint-Germain-des-Vaux, qui ne possédait plus comme parent que sa vieille grand-mère, dont il était l'unique soutien.

CANCALE

Départs pour Terre-Neuve

Le Vendredi 8 Avril, les terreneuviers dont les noms suivent ont quitté la rade de Cancale pour les Bancs de Terre-Neuve : Magicienne, Juliette, Pescador, Commandant-Mahéas, Lézard-Vert, et Eugène-Louise. Le Dimanche 10 Avril, partait le Néré.

Tous les navires terreneuviers qui étaient venus mouiller sur notre rade, lors de la tempête du 31 Mars sont partis pour les grands Bancs. Nous leur souhaitons à tous une bonne campagne et un bon retour.

Navires rencontrés

M. Joseph Lessard, armateur à Cancale, a reçu des nouvelles de ses navires *La-Tour-du-Pin* et *Saint-Coulomb*. L'équipage de ces deux navires est en parfaite santé.

L'Imprimeur-Gérant : H. PAUL

Echos de 'chez nous'

REGION DE FECAMP

FECAMP

Pêche du Maquereau

Entrés : chalutiers

Marguerite-Marie, patron J. Bertot, armateur «Pêche Française», avec 15.000 maquereaux salés, 400 caisses de 70 et 130 caisses de 65 maquereaux frais.

Edmond-René, patron A. Desjardins, armateur les «Pêcheries de Normandie», avec 450 caisses de maquereaux frais et 30 caisses de mangettes fraîches.

Francelle, patron G. Fréger, armateur